



Annulation commande canapé sur internet

Par **xavierc**, le **04/02/2009** à **21:44**

bonjour
j'ai passé commande d'un ensemble canapé Horus sur le site AMPM le mercredi 28 janvier 2009 en promotion (-15%) pour 2275€. (à payer à la livraison en contre remboursement, vers le 13 mars)
La commande a été effectuée rapidement car j'ai reçu un mail "plus que quelques jours avant les soldes" ; de plus les échantillons de tissus "24h chrono" ne seraient disponibles que finalement dans 4 à 5 semaines.
j'ai donc choisi un canapé sans savoir réellement la qualité du tissu, sous peine de voir la promotion se terminer....
aujourd'hui, mercredi 4 février 2009, une nouvelle promotion de 30% sur le même produit apparaît : différence de prix 400€ environ (2589 FF) ;
Par précipitation, je vais finalement recevoir un canapé dont je vais pratiquement découvrir le tissu (les couleurs sur le net ne sont pas crédibles) et que j'aurai pu payer moins cher.
Puis je annuler ma commande ???
J'ai toujours cru que j'avais un droit de 7 jours pour me rétracter, mais à partir de quand commence-t-il : à la réception ou à la commande ???
merci beaucoup de votre réponse